

Philippe MOLLIER

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit à la CRCC de Dijon.

OFFICE DE TOURISME DE SEMUR EN AUXOIS
Siège social : 2 Place Gustave Gaveau
21140 SEMUR EN AUXOIS

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2014

Philippe MOLLIER

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit à la CRCC de Dijon.

OFFICE DE TOURISME DE SEMUR EN AUXOIS
Siège social : 2 Place Gustave Gaveau
21140 SEMUR EN AUXOIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à AHUY, le 24 avril 2015
Le Commissaire aux Comptes




Ph. MOLLIER

OFFICE DE TOURISME DE SEMUR EN AUXOIS
Siège social : 2 Place Gustave Gaveau
21140 SEMUR EN AUXOIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'OFFICE DE TOURISME DE SEMUR EN AUXOIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables suivis ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations retenues

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents portés à votre connaissance sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à AHUY, le 24 avril 2015
Le Commissaire aux Comptes



Philippe MOLLIER.

BILAN - ACTIF

16223 - Association OFFICE DE TOURISME DE SEMUR

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

ACTIF

	Exercice du 01/01/14 au 31/12/14			01/01/13 au 31/12/13
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	419	419		
Autres immobilisations corporelles	5 407	5 158	249	458
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	5 826	5 577	249	458
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 945		5 945	6 966
Avances et acomptes versés sur commandes	12 340		12 340	
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	5 335		5 335	1 629
Autres	664		664	7 700
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	129 989		129 989	143 426
Charges constatées d'avance (3)	4 419		4 419	4 469
TOTAL (III)	158 691		158 691	164 190
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	164 517	5 577	158 940	164 649

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



BILAN - PASSIF

16223 - Association OFFICE DE TOURISME DE SEMUR

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

PASSIF		Du 01/01/14 au 31/12/14	Du 01/01/13 au 31/12/13
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		114 486	129 438
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		2 204	-14 952
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)		116 690	114 486
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL (IV)			
DETTES (1)			
Dettes financières			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		109	104
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 107	9 212
Dettes fiscales et sociales		34 034	29 228
Redevables créditeurs			
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			11 618
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (V)		42 250	50 163
Ecart de conversion passif			
(VI)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		158 940	164 649

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

42 250

50 163



COMPTE DE RÉSULTAT

16223 - Association OFFICE DE TOURISME DE SEMUR

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

		Du 01/01/14 au 31/12/14	Du 01/01/13 au 31/12/13
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	6 930	9 130
	Production vendue (biens et services)	54 534	65 817
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	128 810	130 800
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	602	301
	Cotisations	1 885	1 900
	Autres produits	300	300
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	193 061	208 249
CHARGES D'EXPLOITATION	Achat de marchandises	4 087	9 745
	Variation des stocks de marchandises	1 021	-1 502
	Achats stockés d'approvisionnements		2 900
	Variation des stocks d'approvisionnements		
	Autres charges externes	76 046	95 910
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 012	2 943
	Rémunérations du personnel	76 665	79 735
	Charges sociales	31 862	30 944
	Dotations aux amortissements et dépréciations	665	1 806
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
	Sur actifs circulants : dotations aux dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges		
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	191 359	222 481
	Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
	Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	502	807
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	502	807
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
	RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	502	807



COMPTE DE RÉSULTAT

16223 - Association OFFICE DE TOURISME DE SEMUR

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

		Du 01/01/14 au 31/12/14	Du 01/01/13 au 31/12/13
PRODUITS EXCEPTION.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTION.	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 527
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1 527
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		-1 527
	Participation des salariés aux résultats (V)		
	Impôt sur les bénéfices (VI)		
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS			
ENGAGEMENTS	Sur apports		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels		
	Sur legs et donations		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			
	TOTAL DES PRODUITS	193 563	209 056
	TOTAL DES CHARGES	191 359	224 008
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 204	-14 952

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	TOTAL PRODUITS		
CHARGES	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		
	TOTAL CHARGES		
	TOTAL	2 204	-14 952

